

FÊTES DE FIN D'ANNÉE :

A l'approche des fêtes de fin d'année, pour les aînés du village, la distribution des colis offerts par la municipalité est organisée pour le mardi 22 décembre.

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclus.

La boîte aux lettres a été changée de place, elle se situe désormais derrière la fontaine ronde du Mont.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont aidé aux décorations de Noël et tous les particuliers qui décorent leurs maisons, une belle initiative dans cette période difficile qui apporte un peu de gaieté.

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent de Bonnes Fêtes de Fin D'année.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE:

Nous arrivons en fin de travaux pour les tranches 1 et 2 mais il reste encore des reprises à finaliser où à reprendre, notamment concernant les tampons situés sur la RD3 et qui ne correspondent pas à une finition parfaite d'achèvement de travaux .

L'entreprise COLAS s'est engagée à en effectuer la reprise pour celles qui posent problème.



La municipalité s'excuse pour le dysfonctionnement des lumières du au changement de l'armoire électrique.



Nous souhaitons vous rappeler aussi que **des parkings sont à votre disposition** pour le stationnement des véhicules, n'hésitez pas à les utiliser.

SIGNALISATION - RADARS PÉDAGOGIQUES :

Le conseil municipal, réuni vendredi 27 novembre dernier, a validé d'une part la mise en place d'une nouvelle signalisation et d'autre part la pose de 2 radars pédagogiques aux entrées et sorties du village.



BOIS DE CHAUFFAGE :

Inscriptions pour le bois de chauffage est à faire en mairie aux heures du secrétariat, parcelles 2 et 3.

- **les mercredis 23/12/2020 - 06/01/2021 - 08/01/2021 - 13/01/2021**



CCOV :

A partir du mois de janvier 2021, la nouvelle consigne de tri pour les sacs jaunes évolue, vous allez être destinataires d'un flyer qui va détailler ces nouvelles consignes, distribué par les services de la CCOV.

1/ Nouveau tri en 2021



A compter du 1^{er} janvier 2021,

les consignes de tri seront modifiées sur l'ensemble du département :

Tous les emballages plastique pourront être jetés dans le sac jaune.

LOGEMENT:

Le logement N°2 de la Résidence du Tabellion, située 4 rue des Halles à Removille, est actuellement disponible à la location. Il s'agit d'un logement de type F3 avec deux chambres, une grande pièce centrale (salon, salle à manger), cuisine, salle de douche, WC séparé, cave, remise et place de parking.

DÉJECTIONS ANIMALES :

Essayons de garder notre village propre ! Nous déplorons encore beaucoup de déjections de chiens dans la commune et aux alentours de la mairie, nous comptons sur les propriétaires afin de faire le nécessaire .

